



Mise à jour économique et financière du gouvernement du Québec (novembre 2017)

Conseil confédéral des 13 et 14 décembre 2017

Évolution du cadre financier consolidé

- ❑ Comme en 2015-2016, les comptes publics nous apprennent que le gouvernement a réalisé un surplus budgétaire plus élevé que prévu en 2016-2017, soit 4,362 milliards de dollars
- ❑ De cette somme, 2,001 milliards de dollars sont versés au Fonds des générations et 2,361 milliards de dollars sont versés à la réserve de stabilisation

Évolution du cadre financier consolidé

- ❑ Ce surplus budgétaire s'explique par
 - ✓ Une croissance économique plus rapide que prévue, notamment en 2017 (2,6 % plutôt que 1,7 %), ce qui fait augmenter les revenus de 441 millions \$
 - ✓ Le service de la dette qui est aussi moindre de 160 millions \$
 - ✓ Mais l'excédent-surprise vient essentiellement du fait que les dépenses de programmes sont inférieures de 1,369 milliard de dollars de ce qui était prévu en mars 2017

- ❑ Pour l'exercice en cours, soit 2017-2018, le gouvernement continue de prévoir un surplus budgétaire de 2,200 milliards de dollars, entièrement dédié au Fonds des générations, de sorte qu'il y aura déficit zéro au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire. Mais compte tenu de la croissance économique, on peut s'attendre à un autre surplus de fin d'année

Évolution du cadre financier consolidé

Tableau 1 – Cadre financier consolidé du gouvernement du Québec, milliards de dollars

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Revenus consolidés	95,9	100,1	102,9	106,5	108,6	112,4
Revenus autonomes	77,4	81,2	82,7	83,7	86,3	89,2
Transferts fédéraux	18,5	18,9	20,2	22,8	22,4	23,2
Dépenses consolidées	95,8	96,5	-98,5	-104,2	-107,2	-110,0
Dépenses de missions	85,5	86,5	-89,0	-94,7	-97,6	-100,3
Service de la dette	10,3	10,0	-9,5	-9,5	-9,6	-9,7
Surplus (comptes publics)	0,1	3,6	4,4	2,2	1,3	2,3
Versements Fonds des générations	1,3	1,4	2,0	2,4	2,7	3,0
Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-0,7	2,2	2,4	-0,25	-1,4	-0,75
Affectation à la réserve de stabilisation		-2,2	-2,4			
Utilisation de la réserve de stabilisation			-	0,25	1,4	0,75
Solde budgétaire	-0,7	0	0	0	0	0

Fonds des générations

- ❑ Au fil des ans, les revenus dédiés au Fonds des générations sont de plus en plus importants, puisque le gouvernement a accru les sources de revenus affectées au Fonds

- ❑ Principales sources de financement du Fonds des générations en 2017-2018
 - ✓ Les redevances hydrauliques d'Hydro-Québec (680 M\$)
 - ✓ L'indexation du tarif d'électricité patrimonial (215 M\$)
 - ✓ Une partie des redevances minières (123 M\$)
 - ✓ La plus grande partie de la taxe sur les boissons alcooliques (500 M\$)
 - ✓ Les revenus de placement du Fonds (626 M\$), etc.

Fonds des générations

- ❑ Les revenus du Fonds atteignaient 584 millions \$ en 2006-2007, année de sa mise en place. Progressivement, le versement annuel est passé à 961 millions \$ en 2012-2013, à 2,5 milliards de dollars en 2017-2018. Le gouvernement prévoit que le versement annuel sera de 4 milliards \$ en 2021-2022
- ❑ À la fin de l'exercice financier 2016-2017, la valeur comptable du Fonds des générations atteignait 10,6 milliards \$. Les actifs du Fonds viennent réduire la dette publique du gouvernement du Québec. En 2021-2022, le solde du Fonds des générations devrait atteindre 26,7 milliards \$

Fonds des générations

- ❑ Le versement au Fonds des générations étant comptabilisé comme une dépense par le gouvernement, même en période de récession, le solde budgétaire est sous-estimé par la mesure officielle du gouvernement
 - ✓ Par exemple, en 2013-2014, le déficit budgétaire au titre des opérations courantes était de 1,7 milliard de dollars. Mais le gouvernement y a ajouté un versement au Fonds des générations de 1,1 milliard de dollars. Au total, le gouvernement a donc inscrit un déficit de 2,8 milliards de dollars
- ❑ Cela rend plus difficile le retour ou le maintien de l'équilibre budgétaire et implique des compressions budgétaires supplémentaires et/ou une augmentation des revenus budgétaires (impôts, taxes, tarifications, revenus des sociétés d'État, etc.)

Réserve de stabilisation

- ❑ Il n'y avait plus de fonds dans la réserve de stabilisation depuis que le gouvernement avait utilisé tous les fonds de la réserve pour atteindre le déficit zéro en 2008-2009 et pour réduire le déficit budgétaire en 2009-2010
- ❑ À la suite des excédents budgétaires (après versement au Fonds des générations) de 2,191 milliards de dollars en 2015-2016 et de 2,361 milliards de dollars en 2016-2017, le solde de la réserve de stabilisation était de 4,552 milliards de dollars au 31 mars 2017

Réserve de stabilisation

- ❑ Afin de financer une partie des mesures annoncées dans la mise à jour 2017 tout en maintenant l'équilibre budgétaire au sens de la loi d'ici 2020-2021, le gouvernement puisera 2,752 milliards de dollars dans la réserve de stabilisation
- ❑ Après utilisation des fonds de la réserve, le solde de la réserve de stabilisation sera toujours de 1,8 milliard \$, un niveau jugé suffisant pour pallier un ralentissement économique important. Par ailleurs, il faut aussi prendre en compte la possibilité très réelle que d'autres excédents budgétaires de fin d'exercice puissent survenir, lors de l'exercice 2017-2018 notamment

Revenus budgétaires

- ❑ En 2016-2017, les revenus autonomes du gouvernement (82,7 milliards \$) ont augmenté de 1,8 %, soit moins rapidement que le PIB nominal qui a connu une croissance de 2,7 %. Cela s'explique notamment par l'abolition de la contribution santé qui a réduit les revenus de 705 millions \$. Lorsqu'on exclut les revenus des entreprises du gouvernement, les revenus de l'État ont progressé de 2,1 %
- ❑ En 2017-2018, les revenus autonomes (83,7 milliards \$) devraient progresser de seulement 1,1 %, puisque s'ajoute à l'élimination de la contribution santé l'effet des baisses d'impôt annoncées dans la mise à jour de novembre, soit la réduction du premier taux d'imposition des particuliers de 16 % à 15 %, ce qui coûte 971 millions de dollars

Revenus budgétaires

- ❑ Toujours en 2017-2018, certaines mesures viennent compenser partiellement les baisses d'impôt. La contribution du marché du carbone augmente à 623 millions de dollars. Aussi, le gouvernement prolonge de cinq ans la taxe compensatoire des institutions financières qui rapportera 89 millions de dollars (le rendement de cette taxe augmente progressivement jusqu'à 387 millions \$ en 2020-2021, mais il ne serait pas surprenant que le gouvernement élimine cette taxe avant, si l'économie performe bien)

Transferts fédéraux

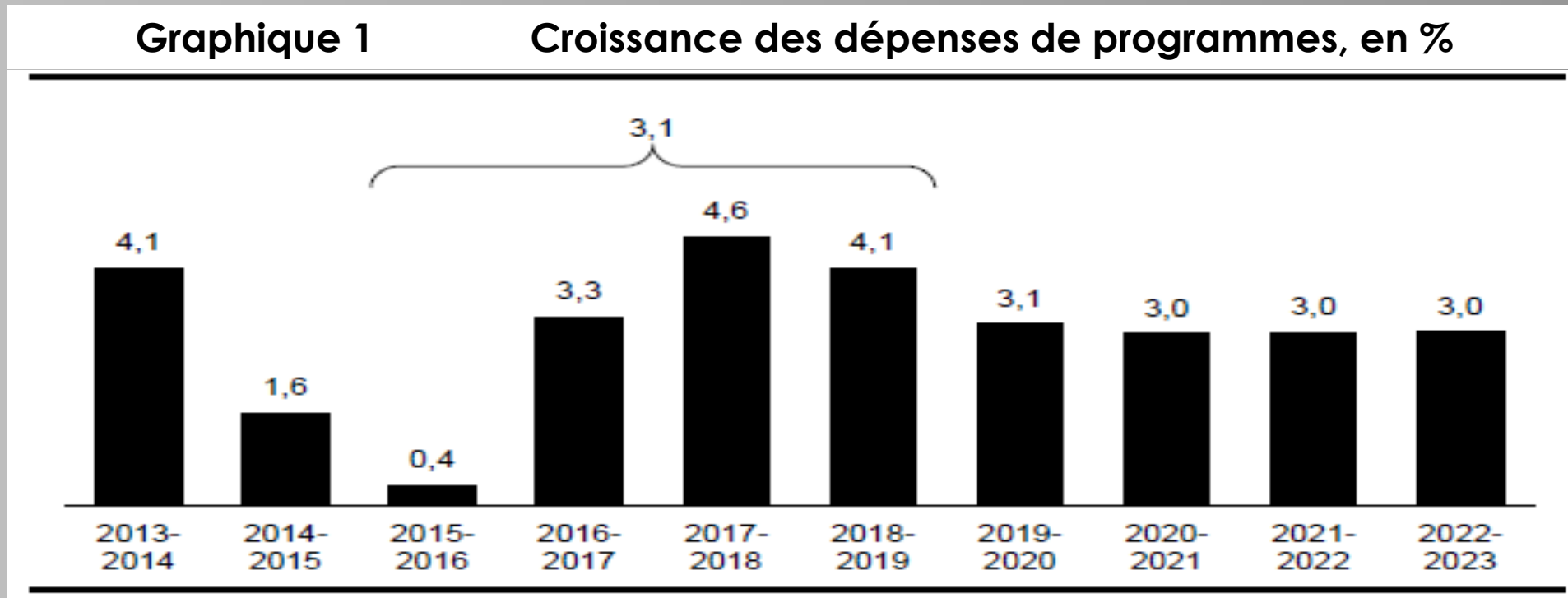
- ❑ En 2017-2018, les transferts fédéraux devraient globalement augmenter de 13,0 % pour se fixer à 22,8 milliards de dollars
- ❑ Les versements de péréquation seront de 11,1 milliards de dollars, pour une croissance de 10,5 %
- ❑ Les transferts pour la santé seront de 6,2 milliards de dollars, pour une croissance de 4,6 % (la croissance attendue de ce transfert en 2018-2019 et en 2019-2020 est respectivement de 4,0 % et de 5,1 %)
- ❑ Il est problématique que les dépenses du gouvernement du Québec en santé et services sociaux augmentent moins rapidement que celles du gouvernement fédéral : la mise à jour prévoit une croissance de 4,5 % en 2017-2018 et de 3,3 % en 2018-2019

Transferts fédéraux

- ❑ Les transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux s'établiront à 1,7 milliard de dollars pour une croissance de 4,3 % (d'ici 2019-2020, la croissance attendue n'est toutefois que de 1,1 %)
- ❑ Les transferts au titre des autres programmes seront de 3,8 milliards \$, en hausse de près de 600 millions \$ par rapport au dernier budget, ce qui s'explique par des revenus provenant du Fonds pour les infrastructures du transport en commun découlant de la phase 1 du plan fédéral pour les infrastructures

Évolution des dépenses de programmes

- Depuis qu'il a atteint l'équilibre budgétaire, le gouvernement a rehaussé quelque peu la croissance des dépenses de programmes, notamment en raison de l'échéance électorale de l'automne 2018
- Toutefois, la mise à jour indique clairement que le gouvernement entend maintenir un contrôle serré des dépenses, ce qui se traduit par une austérité permanente



Dépenses en santé et services sociaux

- ❑ Le gouvernement fait grand cas des réinvestissements de 630 millions de dollars sur six ans qu'il annonce dans la mise à jour (105 millions \$ par an de plus de 2017-2018 à 2022-2023)
- ❑ Toutefois, compte tenu des nombreux changements en cours dans le réseau de la santé et des services sociaux, il n'y a aucune garantie que ces fonds additionnels représentent une augmentation nette du financement
- ❑ De plus, on peut estimer à 3,1 milliards de dollars en 2017-2018 le manque à gagner pour ce qui est des dépenses en santé et services sociaux lorsque le taux de croissance annuel moyen de 3,1 % des dépenses réelles sous le gouvernement Couillard est comparé au taux de croissance minimal de 5,2 % établi par le *Conference Board* du Canada pour assurer l'offre de services. Compte tenu de ce manque à gagner annuel, un réinvestissement de 105 millions \$ est donc dérisoire

Dépenses en santé et services sociaux

- ❑ Ajoutons que le manque à gagner cumulatif sur le plan des dépenses de programmes en santé et services sociaux sous le gouvernement Couillard s'élève à 8,2 milliards de dollars
- ❑ À compter de 2018-2019, 51 millions de dollars supplémentaires iront à la santé mentale pour les clientèles vulnérables, 20 millions \$ de plus à la prévention des dépendances, 18 millions \$ de plus aux aîné-es en établissement, etc.

Dépenses en éducation et en enseignement supérieur

- ❑ Dans la mise à jour, le gouvernement annonce des investissements de 444 millions de dollars sur six ans en éducation et en enseignement supérieur. Cela représente 74 millions de dollars par an en moyenne
- ❑ Même en considérant les réinvestissements, on peut estimer à 992 millions \$ en 2017-2018 le manque à gagner sur le plan des dépenses en éducation et en enseignement supérieur lorsqu'on compare le taux de croissance annuel moyen de 2,1 % des dépenses réelles sous le gouvernement Couillard au taux de croissance minimal de 3,5 % nécessaire pour assurer l'offre de services. Les réinvestissements annoncés font peu de choses pour combler le manque à gagner

Dépenses en éducation et en enseignement supérieur

- ❑ Le manque à gagner cumulatif sur le plan des dépenses en éducation et en enseignement supérieur sous le gouvernement Couillard s'élève à 3,5 milliards de dollars
- ❑ 337 millions \$ sur six ans sont consacrés à bonifier les mesures de soutien destinées aux enfants handicapés ou provenant de milieux défavorisés. Les niveaux préscolaire et primaire bénéficieront de l'embauche de 500 professionnels (orthophonistes, orthopédagogues, etc.). 107 millions \$ additionnels sur six ans sont rendus disponibles pour l'ajout de 120 ressources au niveau postsecondaire

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- ❑ La mise à jour du gouvernement présente le cadre financier du troisième Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de même que les mesures fiscales visant l'incitation au travail. Le plan gouvernemental prévoit des investissements de 2,6 milliards de dollars sur six ans. Le détail des mesures sera précisé lorsque le plan sera rendu public
- ❑ La composante la plus importante du plan est la bonification des prestations d'aide financière de dernier recours et du programme Objectif emploi. Le financement additionnel passe progressivement de 189 millions \$ en 2018-2019 à 539 millions \$ en 2022-2023. Sur six ans, les fonds supplémentaires s'élèvent à 1,922 milliard \$

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- ❑ D'autres mesures visant à bonifier le revenu disponible représentent 253 millions de dollars sur six ans (63 millions \$ annuellement à compter de 2020-2021)
- ❑ Des mesures d'inclusion sociale représentent 220 millions de dollars sur six ans (autour de 45 millions \$ par an à compter de 2019-2020). Il s'agit notamment de mesures visant à favoriser l'accès au logement, à la culture et à la justice, ainsi qu'à assurer une plus grande sécurité alimentaire
- ❑ Finalement, 165 millions de dollars sur six ans seront consacrés à améliorer l'incitation au travail. Cela passe par la bonification des primes au travail et du supplément de prime au travail

Réduction de l'impôt des particuliers

- ❑ La mise à jour annonce une réduction du fardeau fiscal des particuliers de 6,3 milliards de dollars sur six ans. L'impact de la réduction est de 1,1 milliard de dollars en 2017-2018
- ❑ La principale mesure, qui a un coût de 971 millions de dollars en 2017-2018, est la diminution du taux d'imposition de 16 % à 15 % sur les premiers dollars de revenu gagné, soit jusqu'à 42 705 \$
- ❑ La baisse d'impôt représente 278 \$ pour les contribuables gagnant 42 705 \$ et plus

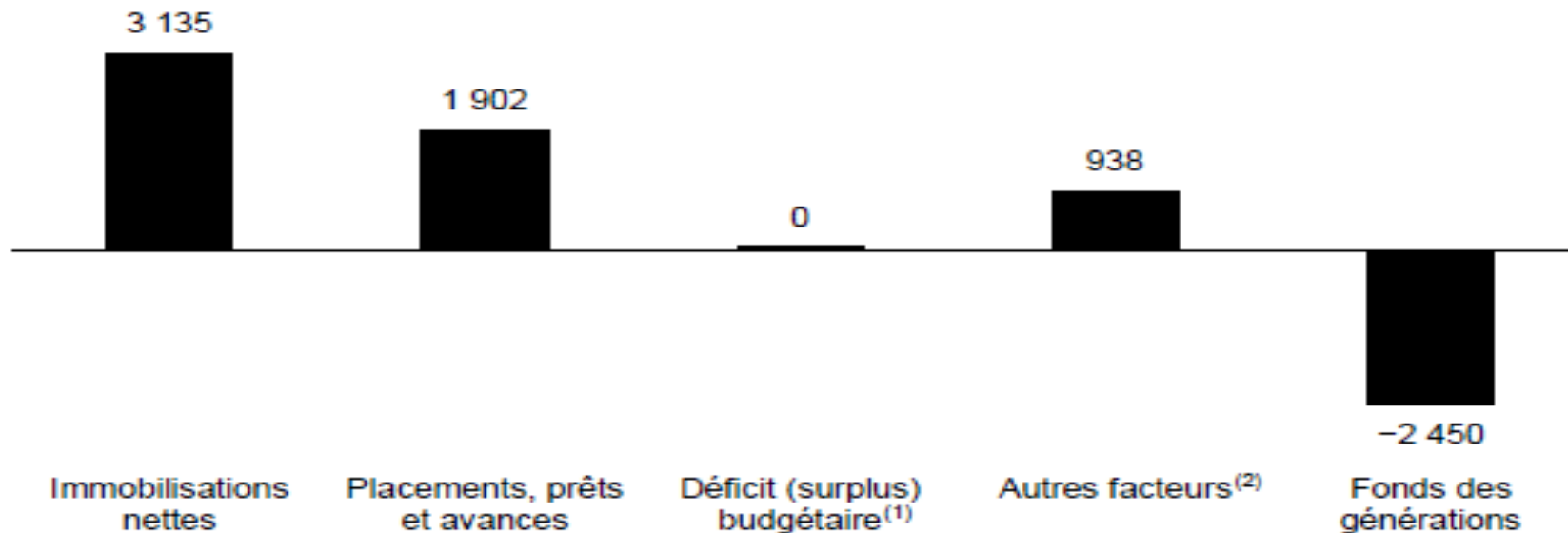
Réduction de l'impôt des particuliers

- ❑ Le gouvernement annonce un versement annuel de 100 \$ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires. Ce transfert sera payé au même moment que le versement du soutien aux enfants, en juillet de chaque année. Exceptionnellement, un montant sera versé en janvier 2018 pour couvrir l'année scolaire 2017-2018. Cette mesure a un coût de 111 millions \$ en 2017-2018
- ❑ Le gouvernement estime à 2,273 milliards \$ l'ensemble des allégements fiscaux destinés aux particuliers depuis le budget 2015-2016. Ce faisant, le gouvernement Couillard soutient qu'il a réalisé son engagement électoral de consacrer 50 % des surplus budgétaires (après versement au Fonds des générations) à la réduction du fardeau fiscal des particuliers

Dette publique du Québec

- En 2017-2018, la dette brute augmentera de 3,5 milliards de dollars, principalement en raison des investissements en immobilisations et des placements, prêts et avances. Toutefois, les versements au Fonds des générations contribuent à réduire la dette brute. Celle-ci représentera 50,9 % du PIB à la fin de l'exercice, soit 207,0 milliards de dollars

Graphique 2 - Facteurs de croissance de la dette brute en 2017-2018
(en millions de dollars)



(1) Le solde budgétaire présenté est celui après utilisation de la réserve de stabilisation.

(2) Les autres facteurs comprennent notamment la variation des autres comptes, comme les « comptes à recevoir » (comptes débiteurs) et les « comptes à payer » (comptes créditeurs).

Développement économique et régional

- ❑ La mise à jour annonce deux mesures visant à favoriser le développement économique et régional. Ces mesures ont un coût de 667 millions de dollars sur six ans (86,2 millions \$ en 2017-2018 et 138 millions \$ en 2018-2019)
- ❑ La première mesure vise à appuyer la transformation numérique de l'économie et implique une dépense de 367 millions de dollars sur six ans
 - ✓ Le premier volet vise à assurer l'accessibilité à un réseau numérique performant dans toutes les régions du Québec, notamment par la bonification du programme Québec branché. Ce volet vise à mieux desservir la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et le Nunavik
 - ✓ Un autre volet a pour objectif de développer les technologies de prochaine génération au Québec grâce au démarrage du projet ENCQOR en 2017-2018, en collaboration avec l'Ontario

Développement économique et régional

- ❑ Le détail de la deuxième mesure sera annoncé prochainement par les ministres responsables. Pour l'instant, tout ce que nous savons, c'est que le gouvernement rend disponibles 300 millions de dollars sur six ans pour de nouvelles initiatives économiques dans toutes les régions du Québec, à raison de 50 millions de dollars par année. Il est prévisible que cette cagnotte permettra de financer plusieurs engagements électoraux d'ici l'automne 2018